



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2018

DELIBERATIONS

Projets

Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal de transports urbains TOUT'ENBUS - démission de Madame Albine Hugouvieux en tant que déléguée de ce syndicat (à l'unanimité)

Le Conseil Municipal a désigné les délégués titulaires suivants : Jean-François BAUZELY, Monsieur Alain VIANNET et les délégués suppléants suivants : Monsieur Max TOURVIEILHE, Monsieur Michel CHABERT.

Monsieur le Maire a rappelé que le prochain objectif sera d'obtenir de nouveaux abris bus qui seront installés par le syndicat.

Convention de droit d'usage du domaine privé pour l'installation d'équipements de communications électroniques – Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) (à l'unanimité)

L'assemblée a décidé d'autoriser le Maire à signer la convention de droit d'usage du domaine privé pour l'installation d'équipements de communications électroniques sur la parcelle cadastrée section D n°1586 sis le Peyrou.

Construction de l'Espace Territorial d'Action Culturelle et Sociale – demande de subventions (à l'unanimité)

Le Conseil a renommé la nouvelle construction de salle polyvalente « Espace Territorial d'Action Culturelle et Sociale », et a décidé de solliciter la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2018 à hauteur de 343 000 euros.

Motion relative à la décision du gouvernement d'abaisser à 80 kms/h la limitation de vitesse sur les routes secondaires (à l'unanimité)

Le Conseil municipal a exprimé son regret que la décision d'abaisser à 80km/h la limitation de vitesse n'ait pas fait l'objet d'une concertation avec les Départements, collectivités en charge de la majeure partie du réseau de routes secondaires en France, et a décidé de demander au Département de l'Ardèche de déposer une motion auprès du gouvernement comportant l'opportunité de mettre en place des dérogations à la limitation à 80 kms/h et ainsi lui permettant de laisser à 90 kms/h certains axes routiers.

FINANCES

Vote des taux d'imposition 2018 (à l'unanimité)

L'assemblée a décidé de maintenir les taux d'imposition à leur niveau de 2017.

Monsieur le Maire précise que malgré la baisse des dotations, le conseil reste fidèle à ses engagements de ne pas augmenter les impôts locaux.

URBANISME

Intégration des parcelles cadastrées D 1849 et 1850 dans le domaine public de la Commune (à l'unanimité)

Les parcelles susnommées situées sur le lotissement de La Prade seront intégrées au domaine public de la Commune suite à leur rétrocession de la part d'Ardèche Habitat.

Affaires scolaires - Associations

Attribution d'une subvention à l'Association de Football de Vesseaux (à l'unanimité)

Le Conseil Municipal a voté une subvention de 3000 euros pour 3 ans.

Sensibilisation aux pratiques musicales à l'école (à l'unanimité)

Le Conseil a décidé de renouveler l'action de sensibilisation aux pratiques musicales initiée par le Syndicat Mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse, et de participer financièrement à cette opération à hauteur de 720 euros pour les deux écoles de Vesseaux.

Eau-Assainissement

Travaux Extension du réseau d'assainissement – Réhabilitation du réseau d'eau potable Quartiers Les Mappias – Les Audiberts – Les Chevaliers (à l'unanimité)

Le cabinet GEO-SIAPP a évalué la dépense à 425 000 euros. L'assemblée a décidé de solliciter les subventions auprès du Département de l'Ardèche, de l'Agence de l'Eau et de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2018.

Mise en conformité du forage d'Aigues Freydes 2 et instauration des périmètres de protection (à l'unanimité)

Il a été décidé de procéder au lancement de la déclaration d'utilité publique pour autoriser les prélèvements d'eau et pour établir les périmètres de protection du nouveau captage.

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2017 (à l'unanimité)

Le rapport est disponible en mairie.

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2017 (à l'unanimité)

Le rapport est disponible en mairie.

Ressources humaines

Création d'un contrat à durée déterminée - Adjoint technique ou technicien (à l'unanimité)

Un cdd d'un an est créé pour faire face à la vacance d'emploi lié au départ d'un agent en attendant le recrutement d'un fonctionnaire.

Divers

Subvention au Comité des Fêtes de Vesseaux (à l'unanimité)

Une subvention de 3000 euros a été accordée au Comité des Fêtes pour l'année 2018.

Les élus ont salué l'engagement de l'association pour l'organisation de nombreuses festivités sur la Commune.

FIN DE LA SEANCE